



Mehun sur Yèvre le 12/06/2025

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril, à 18h30 le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni dans la salle du rez de chaussée de l'espace Maurice Genevoix sous la Présidence de Monsieur SALAK, Président en exercice.

Etaient présents : Mr MOURBRUN, Mme GROS, Mr KOCH, Mme MARGUERITAT, Mme VAN DE WALLE, Mme CAPPENDÏK, Mme MOREAU, Mr BAUGE et Mme TURE

Avait donné pouvoir : Mme PIGEAT représentée par Mme VAN DE WALLE.

Était absent ou excusé : Mr DEBROYE.

Siège vacant non comptabilisé : 1.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Mme CAPPENDÏK a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

=====

Monsieur SALAK informe du courrier de Madame GROS, informant de son non-renouvellement de siège à la MSA. En conséquence, elle ne pourra plus siéger en qualité de membre de la société civile au Conseil d'Administration du CCAS. La MSA sera sollicité par courrier avec A/R en vue de désigner un nouveau membre.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver le procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 mars 2025.

Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le procès-verbal du 6 mars 2025.

2025/10 ACTE AU PRESIDENT : AIDE SOCIALE FACULTATIVE

8.2 Aide sociale

- Dans le cadre de la délégation de pouvoir et après avis de la commission permanente pour l'attribution des aides sociales facultatives, le CCAS a procédé aux règlements suivants :

Le jeudi 27 mars 2025 : Aide au paiement de facture :

DOSSIER	Motif de la demande	Montant facture	Montant de l'aide sollicitée / possible	Avis de la commission
DOSSIER N°1	Facture Gaz / Électricité QF→232→130€	466,33€	Montant sollicité et possible 130€	Avis favorable
DOSSIER N°2	Charges locatives QF→757→80€	2005,00€	Montant sollicité 100€ Montant possible 80€	Avis favorable

DOSSIER N°3	Facture gaz QF→328→120€	1003,17€	Montant sollicité et possible 120€	Avis favorable
DOSSIER N°4	Facture eau QF→647→80€	437,72€	Montant sollicité 200€ Montant possible 80€	Avis favorable avec orientation vers le service emploi pour Madame
DOSSIER N°5	Facture eau QF→434→100€	837,44€	Montant sollicité 120€ Montant possible 100€	Avis favorable sous condition d'un accès à l'épicerie sociale
DOSSIER N°6	Facture eau QF→418→120€	1 238,11€	Montant sollicité et possible 100€	Refus. L'aide apportée ne permet pas de régler la dette

Le jeudi 27 mars 2025 : Renouvellement épicerie :

DOSSIERS	QF/nbre de personne	Montant Du panier	Observation	Avis de la commission
DOSSIER N°1	QF 271/ 1 pers 1 adulte de 23 ans	90€	1 ^{er} accès : du 18-12-24 au 30-12-25 Demande d'un 1 ^{er} renouvellement	Accord de principe pour un renouvellement de 3 mois
DOSSIER N°2	QF 468/ 3 pers 1 adulte de 53 ans + 2 enfants de 20 et 16 ans	120€	1 ^{er} accès : du 15-05-24 au 14-08-24 1 ^{er} renouvellement : du 21-08-24 au 12-12-24 Demande d'un 2 ^{ème} renouvellement	Avis favorable 6 mois
DOSSIER N°3	QF non précisé / 1 pers 1 adulte	90€	1 ^{er} accès : du 15-05-24 au 14-08-24 1 ^{er} renouvellement : du 21-08-24 au 12-12-24 Demande d'un 2 ^{ème} renouvellement	Avis favorable 6 mois
DOSSIER N°4	QF 314/ 5 pers 2 adultes de 37 et 58 ans + 3 enfants de 7 et deux de 16 ans	160€	1 ^{er} accès : du 15-05-24 au 14-08-24 Demande d'un 1 ^{er} renouvellement	Accord jusqu'au 18/04/25 Date de départ de Mehun-sur-Yèvre le 19 avril 2025
DOSSIER N°5	QF 420 / 8 pers 2 adultes de 38 et 47 ans + 6 enfants de 2, 4, 6, 8, 12 et 18 ans	180€	1 ^{er} accès : du 23-10-24 au 24/01/25 Demande d'un 1 ^{er} renouvellement	Refus du renouvellement Les engagements relatifs à la gestion budgétaire ne sont pas respectés
DOSSIER N°6	QF 342 / 1 pers 1 adulte de 62 ans	80€	1 ^{er} accès : du 01-03-24 au 04-07-24 1 ^{er} renouvellement : du 16-10-24 au 31-03-25 Demande d'un 2 ^{ème} renouvellement	Avis favorable 3 mois

DOSSIER N°7	QF 525 / 1 pers 1 adulte de 74 ans	80€	1 ^{er} accès : du 19-06-24 au 19-09-24 1 ^{er} renouvellement : du 20-09-24 au 31-01-25 Demande d'un 2 ^{ème} renouvellement	Avis favorable 3 mois
-------------	---------------------------------------	-----	---	-----------------------

Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, prennent acte des aides accordées par la commission.

Mme MOREAU demande si pour le dossier n°5 « renouvellement d'épicerie », un accompagnement budgétaire est mis en place.

Il est répondu que rien n'est indiqué dans ce sens dans le dossier.

2025/11 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 DU CCAS

7.1 Finances Locales

Après présentation du budget primitif de l'exercice 2024 du CCAS et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit dans ses écritures ;

Considérant que le compte de gestion n'appelle aucune observation ;

1°/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;

2°/ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3°/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, votent et certifient conforme le compte de gestion 2024 du CCAS.

2025/12 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024, BUDGET ANNEXE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

7.1 Finances Locales

Après présentation du budget primitif de l'exercice 2024 du budget annexe service aide à domicile et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit dans ses écritures ;

Considérant que le compte de gestion n'appelle aucune observation ;

1°/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;

2°/ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3°/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, votent et certifient conforme le compte de gestion 2024 du budget annexe Service Aide et d'Accompagnement à Domicile.

2025/13 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU CCAS

7.1 Finances Locales

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver le compte administratif 2024 du CCAS :

Investissement 2024	
Dépenses	649,37 €
Recettes	8 728,49 €
Résultat de l'exercice - excédent-	8 079,12 €
Excédent antérieur reporté	53 814,09 €
Résultat cumulé	61 893,21 €

Fonctionnement 2024	
Dépenses	439 476,88 €
Recettes	442 946,43 €
Résultat de l'exercice - excédent-	3 469,55 €
Excédent antérieur reporté	-2 263,31 €
Résultat cumulé déficit	1 206,24 €

Monsieur SALAK Jean-Louis, Président en exercice, sort de la salle et ne prend pas part au débat après élection de Madame VAN DE WALLE Annie qui préside le Conseil pour cette délibération.

Les membres du Conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent le compte administratif 2024 du CCAS.

2025/14 AFFECTATION DES RESULTATS 2024 – BUDGET CCAS

Les membres du Conseil d'Administration, après débat et à l'unanimité, affectent les résultats du budget du CCAS, en fonctionnement et investissement comme suit :

Affectation résultat 2024 du CCAS

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur reporté R 002	- 2 263,31€	Résultat antérieur reporté 001	53 814,09€
Part affectée à l'investissement en N-1	- €		
Résultat de l'exercice 2024	3 469,55€	Résultat de l'exercice 2024	8 079,12 €
<i>Soldé d'exécution cumulé</i>	1 206,24€	<i>Solde d'exécution cumulé</i>	61 893,21€
		Restes à réaliser 2024 Recettes	- €
		Restes à réaliser 2024 Dépenses	4 030,25 €
TOTAL A AFFECTER	1 206,24€	Excédent à reporter ligne 001 rec Investissement	61 893,21€

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068)	- €
Affectation complémentaire en réserves (1068)	- €
Reste sur excédent d'exploitation à reporter au BP 2024 Ligne R 002	1 206,24€

2025/15 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

7.1 Finances Locales

Monsieur SALAK Jean-Louis, Président en exercice, sort de la salle et ne prend pas part au débat après élection de Madame VAN DE WALLE Annie qui préside le Conseil pour cette délibération.

Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le compte administratif 2024 du budget annexe Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile comme suit :

Section de Fonctionnement

Fonctionnement 2024	
Dépenses	578 154,51 €
Recettes	577 300,63 €
Résultat de l'exercice - déficit-	-853,88 €
Déficit antérieur reporté	-25 598,65 €
Résultat cumulé	-26 452,53 €

2025/16 AFFECTATION DES RESULTATS 2024 – Budget Annexe Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

7.1 Finances Locales

Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité ;

- ✓ **Affectent les résultats 2024 du budget annexe service d'aide et d'accompagnement à domicile, en fonctionnement selon le tableau des reports comme suit :**

	Montants	2023	2024	2025	2026	2027
Déficit 2019	60 303,89 €	15 000,00 €	20 000,00 €	25 303,89 €		
Excédent 2020	6 696,18 €		6 696,18 €			
Excédent 2021	21 704,81 €			21 704,81 €		
Déficit 2022	12 294,83 €		12 294,83 €			
Déficit 2023	64 162,13 €			32 162,13	32 000,00 €	
Déficit 2024	26 452,53 €		25 598,65 €	35 761,21 €		26 452,53 €

- ✓ **Disent que la proposition d'affectation de résultat ainsi présentée sera soumise au Conseil Départemental conformément à la réglementation comptable et budgétaire des services ESSMS soumis à tarification.**
- ✓ **Disent que cette affectation sera définitive qu'après accord du Conseil Départemental.**

2025/17 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU CCAS

7.1 Finances Locales

Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité et après en avoir débattu,

- ✓ **Disent que le budget du CCAS est voté au niveau du Chapitre.**
- ✓ **Adoptent le budget primitif 2025 en section de fonctionnement et d'investissement, avec reprise des résultats de l'année 2024 arrêtés aux montants suivants :**

BUDGET PREVISIONNEL 2025
PRESENTATION SYNTHETIQUE PAR CHAPITRE

Investissement

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRES	CA 2024	BP 2025	CHAPITRES	CA 2024	BP 2025
Solde d'exécution reporté (001)			Solde d'exécution reporté (001)	53 814,09 €	61 893,21 €
Dotation fonds divers et réserves (10)		50 000,00	Virement de la section de fonctionnement (021)		
Dépenses imprévues (020)			Produits des cessions (024)		
Opérations d'ordre entre sections (Dont Trav. R)(040)			Opérations d'ordre entre sections (040)	8 728,49 €	9 500,00 €
Opérations patrimoniales (041)			Opérations patrimoniales (041)		
Résultat Asst à reverser			Emprunts (16)		
Remboursement capital emprunts (16)			Subventions d'équipement reçues (13)		
Immobilisations incorporelles (20)			FCTVA, Taxes d'urbanisme (10)		
Subventions d'équipement (204)			Autres recettes diverses (20+21)		
Immobilisations corporelles (21)	649,37 €	21 393,21 €	Affectation du Fonctionnement (1068)		
Constructions (23)					
	649,37 €	71 393,21 €		62 542,58 €	71 393,21 €

Fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRES	CA 2024	BP 2025	CHAPITRES	CA 2024	BP 2025
Déficit antérieur reporté (002)	2 263,31 €		Excédent antérieur reporté (002)		1 206,24 €
Charges à caractère général (011)	149 549,17 €	157 742,00 €	Produits des services (70)	102 952,42 €	107 525,45 €
Charges de personnel (012)	244 467,57 €	231 922,00 €	Atténuations de charges (013)	4 138,68 €	9 063,31 €
Atténuations de produits (014)			Impôts et taxes (73)		
Dépenses imprévues (022)			Dotations et participations (74)	332 888,66 €	332 800,00 €
Virement à la section de l'Investissement (023)			Autres produits de gestion courante (75)	2 700,77 €	1 405,00 €
Dotations aux amortissements (042)	8 728,49 €	9 500,00 €	Opérations d'ordre de cessions (043)		
Opérations d'ordre de cessions (042)			Autres opérations d'ordre (Travaux en Régie)(042)		
Autres charges de gestion courante (65)	29 750,67 €	46 836,00 €	Produits financiers (76)		
Charges financières (66)	6 980,98 €	6 000,00 €	Reprises de provisions (78)		1 000,00 €
Dotations aux provisions (68)		1 000,00 €	Produits spécifiques (77)	265,90 €	200,00 €
Charges spécifiques (67)		200,00 €			
TOTAL	441 740,19 €	453 200,00 €		442 946,43 €	453 200,00 €

2025/18 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ANNEXE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

7.1 Finances Locales

Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité et après en avoir débattu,

- ✓ Disent que le budget annexe est voté au niveau du groupe de dépenses
- ✓ Adoptent le budget primitif 2025 en section de fonctionnement avec reprise des résultats antérieurs tels que proposés au Conseil Départemental arrêtés aux montants suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ET PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2025
Budget Annexe - Service Aide et d'Accompagnement à Domicile
PRESENTATION SYNTHETIQUE PAR CHAPITRE

Fonctionnement

DEPENSES				RECETTES			
CHAPITRES	PREVU 2024	CA 2024	BP 2025	CHAPITRES	PREVU 2024	CA 2024	BP 2025
Solde d'exécution reporté (002)	25 598,65		35 761,00	Solde d'exécution reporté (002)			
Chap 011 : GROUPE I				Chap 017 : GROUPE I			
Dépenses afférentes à l'exploitation courante	9 230,00	5 509,58	8 365,00	Produits de la tarification	596 646,00	561 622,90	595 250,00
Chap 012 : GROUPE II				Chap 018 : GROUPE II			
Dépenses afférentes au personnel	569 361,35	564 484,06	569 648,00	Autres produits relatifs à l'exploitation	14 600,00	9 436,92	31 090,00
Chap 016 : GROUPE III				Chap 019 : GROUPE III			
Dépenses afférentes à la structure	9 056,00	8 160,87	14 266,00	Produits financiers et produits non encaissables	0,00	6 240,81	1 700,00
	613 246,00	578 154,51	628 040,00		613 246,00	577 300,63	628 040,00

Mme MOREAU demande si nous allions solliciter une convention SEGUR.

Il est répondu que les intervenantes à domicile bénéficient du Complément de Traitement Indiciaire (dite prime Ségur) et que les autres cadres d'emplois ne sont pas éligibles.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures 30

Le Président,



Jean-Louis SALAK

La Secrétaire de séance,



Régine CAPPENDYK

Publié sur le site internet de la commune le : 22.07.2025

